



CADRE D'INTERVENTION : INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS

CAHIER DE RECHERCHE N° 8

Christine Gervais
Francine de Montigny
Julie Garneau

Janvier 2017



cerif.uqo.ca



Coordination de la conception des cahiers

Francine de Montigny, Ph. D., professeure en sciences infirmières, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, Université du Québec en Outaouais

Soutien financier

Ces cahiers sont rendus possibles grâce au soutien financier

- de la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles de l'Université du Québec en Outaouais,
- du Centre d'études et de recherche en intervention familiale (CERIF), un centre de recherche soutenu par l'Université du Québec en Outaouais.



Il est possible d'obtenir des copies de ce document (en format PDF) en s'adressant à :

Francine de Montigny
Université du Québec en Outaouais
283, boul. Taché, C.P. 1250, succ. Hull
Gatineau (Québec) Canada J8X3X7
Francine.demontigny@uqo.ca
Cerif.uqo.ca

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition de mentionner la source de la manière suivante :

Gervais C., deMontigny F., et Garneau J. (2017). *Cadre d'intervention : Intervenir auprès des deux parents*, Gatineau, QC : CERIF/UQO.

Infographie

Ghyslaine Lévesque, graphiste conceptrice
ghyslaine.levesque@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
POSTURE D'INTERVENTION	4
Être conscient de ses croyances et attitudes envers les mères et les pères.	4
Adopter une approche favorisant l'empowerment des parents	4
PRATIQUES POUR INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS	5
Inviter les deux parents.	5
Créer un espace pour chaque parent	5
Décoder les messages	6
Inclure les deux parents dans l'évaluation initiale	6
Répondre aux besoins immédiats et concrets	6
Proposer de l'aide ou du soutien plutôt que d'attendre que les parents le demandent	7
Miser sur les forces des deux parents	7
Miser sur la coparentalité	8
Faire preuve de souplesse, de flexibilité et de disponibilité	8
AU NIVEAU ORGANISATIONNEL	9
Rendre visible les deux parents	9
Modifier, développer ou adapter des outils d'intervention	10
Outiller les intervenants à intervenir auprès des deux parents	10
CONCLUSION	11
RÉFÉRENCES	12

INTRODUCTION

De nos jours, les pères comme les mères démontrent leur investissement auprès de leur enfant et réclament un rôle actif dans sa vie. L'enfant bénéficie de la présence et de l'engagement de ses deux parents, et ce, de multiples façons. En effet, l'enfant dont les deux parents sont impliqués profite des ressources que chacun apporte (ressources financières, ressources affectives et sociales) mais aussi d'une diversité d'interactions qui enrichit son développement (ex : les mères encouragent l'expression des émotions alors que les pères stimulent davantage le contrôle des émotions chez leurs enfants)¹. Or, les pratiques d'interventions et les programmes visant le soutien des parents ou le développement de leurs compétences parentales (ex : SIPPE) rejoignent davantage les mères que les pères et l'aisance des intervenants avec les mères les amènent souvent à les prioriser dans leurs interventions^{2,3}. Pourtant, l'intervention auprès des deux parents a une grande influence sur le bien-être et le développement des jeunes familles, les nouveaux parents accordant une grande importance à l'aide reçue des intervenants⁴. En effet, les pratiques collaboratives influencent la perception positive que les pères et les mères développent des événements de la période périnatale, de même que leur perception de contrôle sur ces événements et leur sentiment d'efficacité⁵. Le soutien reçu des intervenants et le sentiment de compétence des pères contribuent à leur engagement auprès de leur enfant. Inclure les deux parents dans l'intervention permet aussi de diminuer les conflits parentaux et les problèmes de comportements de leur enfant, de même que d'améliorer la confiance en eux des parents et leurs pratiques parentales.⁶

Ce document propose des pratiques pour intervenir auprès des deux parents, et ainsi soutenir l'engagement des pères et le bien-être de chacun des membres de la famille.*

* Les auteurs reconnaissent qu'il existe d'autres formes de parentalité que le couple hétérosexuel. Cependant, ce cadre de pratique a été conçu à partir de leurs recherches auprès des jeunes familles et des recommandations des parents hétérosexuels rencontrés depuis une dizaine d'année. Il vise donc essentiellement à décrire l'intervention auprès de cette configuration familiale.

POSTURE D'INTERVENTION

Avant d'adopter certaines pratiques reconnues pour guider son intervention auprès des deux parents, l'intervenant doit développer une posture d'intervention qui reconnaît l'importance de chaque parent et qui le dispose à leur porter une attention et une écoute équivalentes.

ÊTRE CONSCIENT DE SES CROYANCES ET ATTITUDES ENVERS LES MÈRES ET LES PÈRES

Pour intervenir adéquatement auprès des deux parents, il importe que l'intervenant réfléchisse et identifie les stéréotypes sexuels qui l'habitent, qu'il se positionne face à ses valeurs et ses préjugés liés aux rôles masculins et féminins et à leur influence sur ses interventions et sur les parents⁷. Quelles sont ses attentes envers les mères et les pères ? Sont-elles similaires ou différentes ? Quels rôles et quelles forces attribue-t-il spontanément aux pères et aux mères ? Quelle importance attribue-t-il au temps que chaque parent passe avec son enfant ? Comment perçoit-il les pratiques parentales des pères et des mères ? Les interventions efficaces sont-elles les mêmes auprès des pères et des mères ?

ADOPTER UNE APPROCHE FAVORISANT L'EMPOWERMENT DES PARENTS

L'empowerment est « un processus qui vise à soutenir et à renforcer leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement, de manière à mobiliser les ressources (internes et externes) nécessaires à la réalisation de leurs aspirations, projets ou besoins personnels et familiaux »⁸.

L'idée est ici, pour l'intervenant, d'adopter une posture qui reconnaît et valorise le pouvoir du parent sur sa propre vie, tout en l'aidant à mobiliser ses ressources et à développer son autonomie plutôt que de se concentrer sur ses lacunes et de se substituer à lui. Il s'agit de considérer le savoir et les connaissances du parent au lieu de le percevoir comme un récepteur du savoir professionnel. Cette posture permet « un équilibre entre les initiatives parentales et celles des ressources professionnelles »⁹, ainsi qu'une relation plus égalitaire qui favorise l'engagement des deux parents dans l'intervention¹⁰.

PRATIQUES POUR INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS

Outre l'intérêt de l'intervenant envers les deux parents et son attitude d'accueil, certaines pratiques probantes sont reconnues pour favoriser l'engagement de chaque parent auprès des organismes et des intervenants qui entourent leur enfant.

INVITER LES DEUX PARENTS



L'invitation est déterminante pour la participation des parents dans l'intervention. À ce sujet, il est recommandé d'interpeller le père directement, lorsque c'est possible, plutôt que de passer par la mère pour transmettre notre invitation. Différents travaux ont démontré que le terme *parent* interpelle davantage les mères que les pères et qu'inviter ou cibler *les parents* pour une activité est insuffisant pour susciter la participation des pères. À titre d'exemple, en modifiant ses lettres d'invitation et en remplaçant *Chers parents* par *Chers papas, chères mamans*, une enseignante au préscolaire a réussi à augmenter de manière importante la présence des pères à ses réunions tout en maintenant la présence et la participation des mères¹¹. Mentionner l'importance qu'on accorde à la présence des deux parents aux activités ou aux consultations favorise également leur participation, de même que de passer par les enfants pour transmettre notre invitation à leurs parents¹².

CRÉER UN ESPACE POUR CHAQUE PARENT



L'organisation de l'espace influence la perception des parents de l'organisme, de l'intervention et du soutien reçu. Il importe de s'assurer de créer un espace pour les deux parents, et ce, autant au niveau physique qu'au niveau relationnel. Créer un espace physique pour les deux parents implique d'avoir au moins deux chaises pour les clients si on travaille dans un bureau mais aussi prévoir un espace suffisant sur les formulaires pour que chaque parent puisse y inscrire ses coordonnées ou ses préoccupations. Au niveau relationnel, l'espace se crée en regardant les deux parents à tour de rôle, en leur posant une quantité similaire de questions et en s'assurant d'obtenir l'expérience et la perception de chacun des parents¹³. On peut aussi créer un espace pour un parent absent à la rencontre, en posant des questions sur la raison de son absence, sa perception de la situation, sa façon d'y réagir, etc.

PRATIQUES POUR INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS



DÉCODER LES MESSAGES

Les hommes et les femmes sont socialisés différemment, et donc expriment souvent leurs émotions et leurs besoins de façon différente. Demander de l'aide peut être particulièrement difficile pour les hommes. Intervenir auprès des deux parents impliquent donc

de s'attarder aux messages cachés derrière la colère, le silence, le retrait, l'anxiété, l'impulsivité, les messages stéréotypés, qui sont souvent l'expression de détresse, de honte ou de vulnérabilité.

INCLURE LES DEUX PARENTS DANS L'ÉVALUATION INITIALE



Dans la mesure du possible, l'évaluation d'un enfant ou d'une famille devrait être faite en présence des deux parents et de l'enfant concerné. En effet, les parents ont souvent des perceptions différentes de leur situation familiale et des forces et des difficultés vécues par leur enfant. L'évaluation auprès des deux parents permet d'avoir un portrait beaucoup plus complet et nuancé des défis vécus par la famille, des stratégies mises en place pour les surmonter de même que des besoins de chaque parent en lien avec ceux-ci.

Rencontrer les deux parents dès le début de l'intervention permet aussi d'éviter la triangulation et les conflits de loyauté parfois vécus par les intervenants qui essaient d'inclure le père dans leurs interventions alors qu'ils ont déjà établi une relation de confiance avec la mère et que celle-ci a souvent parlé négativement du père de ses enfants.

RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS ET CONCRETS



Afin de rejoindre les parents et de créer un lien de confiance avec chacun d'entre eux, il est recommandé de commencer par les accompagner dans leurs besoins concrets immédiats, dans ce qui les préoccupe ici et maintenant. Cela implique souvent, pour l'intervenant, de se dégager de ce qu'il perçoit comme prioritaire pour cette famille (ex : le développement de meilleures habiletés chez l'enfant) et de ses propres objectifs d'intervention. La réponse à un besoin concret des parents (ex : besoin d'habits de neige pour ses enfants) favorise une relation de confiance qui permettra d'aborder par la suite la situation plus globale de la famille et de proposer des interventions pour améliorer le développement de l'enfant. L'intervention devient ainsi personnalisée et respecte les choix, le rythme et le style de chaque parent¹⁵.

PROPOSER DE L'AIDE OU DU SOUTIEN PLUTÔT QUE D'ATTENDRE QUE LES PARENTS LE DEMANDENT



Le fait d'avoir recours à une aide extérieure pour résoudre son problème ou répondre à ses besoins implique, pour les parents, d'admettre qu'ils sont incapables d'y arriver seuls, ce qui peut affecter négativement leur sentiment de compétence. Les pères, en raison de la socialisation masculine qui valorise la réussite, le contrôle et l'autonomie, sont

particulièrement réticents à demander du soutien et le font en dernier recours, lorsque leur situation s'est considérablement dégradée¹⁴. Cela fait donc partie du rôle de l'intervenant d'être proactif dans son offre de soutien afin de minimiser le sentiment d'incompétence souvent vécu par les parents au cours du processus de recherche d'aide ou de soutien^{1,15}.



MISER SUR LES FORCES DES DEUX PARENTS

Tout au long de l'intervention, il importe de souligner les forces que chaque parent démontre, de même que leurs bons coups auprès de leur enfant. Cette pratique permet de renforcer le sentiment de compétence des parents, mais également leur confiance envers l'intervenant. De plus, l'encouragement et les remarques positives peuvent être un incitatif à poursuivre l'effort. Les pères manquent souvent de confiance en leur habileté à participer aux soins et à l'éducation de leur enfant. Ce constat est particulièrement vrai pour les pères dont l'enfant compose avec des problèmes de santé ou de développement. La fragilité de ces enfants est souvent perçue comme peu compatible avec les pratiques parentales des pères, souvent orientées vers l'action et la spontanéité¹⁶, ce qui peut limiter l'engagement du père. À titre d'exemple, on peut ainsi souligner :

- La présence des deux parents aux rencontres avec l'intervenant et l'engagement que cela démontre;

- Les ressources dont bénéficie l'enfant qui peut compter sur ses deux parents;
- Les façons différentes qu'ont les parents d'interagir avec leurs enfants et la richesse que constituent ces différences pour le développement de l'enfant;
- La complémentarité entre les tâches et responsabilités assumées par chacun des parents;
- L'habileté ou la volonté des parents à travailler ensemble pour le bien-être de leur enfant.

S'intéresser aux intérêts de chacun des parents permet également d'utiliser leurs intérêts pour susciter l'engagement de chaque parent dans l'intervention. Par exemple, en sachant que le père aime fabriquer des mouches pour la pêche pendant ses temps libres, l'intervenant peut l'inviter à faire cette activité avec son enfant afin de favoriser le développement de sa motricité fine, plutôt que de lui proposer de dessiner avec son enfant.

PRATIQUES POUR INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS



MISER SUR LA COPARENTALITÉ

La coparentalité se définit comme une relation où chacun des parents exerce activement son rôle de père et de mère en collaborant, en négociant et en coordonnant ses attitudes et croyances avec celles de l'autre parent. Peu importe la structure familiale dans laquelle vit l'enfant, la coparentalité favorise la réponse aux besoins de l'enfant et son bien-être¹⁷. Plusieurs études ont démontré l'importance et la valeur du soutien que s'apportent mutuellement les nouveaux parents. L'intervention auprès des deux parents inclut donc des discussions avec chaque parent sur l'importance de l'autre parent dans la vie de

l'enfant, ainsi que sur l'importance du respect et du soutien mutuels entre les parents. L'intervenant peut ainsi susciter le développement d'attitudes favorisant les quatre dimensions d'une relation co-parentale de qualité, soit le partage des responsabilités familiales entre les deux parents, l'estime qu'a chacun des parents pour l'engagement de l'autre, le respect quant au jugement de l'autre parent et le partage de valeurs et d'attitudes communes en ce qui concerne l'éducation et la socialisation de l'enfant¹⁸.



FAIRE PREUVE DE SOUPLESSE, DE FLEXIBILITÉ ET DE DISPONIBILITÉ

Finalement, pour réussir des interventions auprès des deux parents, l'intervenant doit faire preuve de flexibilité et de souplesse. Ces deux qualités lui permettront, par exemple, de modifier l'horaire typique des visites à domicile ou des activités de l'organisme afin de favoriser la présence des deux parents, les

pères étant plus souvent disponibles en soirée¹⁹. La souplesse de l'intervenant l'amènera aussi à modifier les thèmes de discussions prévus ou les objectifs de l'intervention afin qu'ils répondent aux besoins réels et actuels des deux parents.

AU NIVEAU ORGANISATIONNEL

L'intervention auprès des deux parents implique aussi les décideurs et les gestionnaires, qui ont la responsabilité de mettre en place un contexte de pratique et des outils institutionnels qui permettent la continuité et la cohérence de cette pratique d'intervention au sein des équipes mais aussi entre les différents programmes, services et activités des organismes.

RENDRE VISIBLES LES DEUX PARENTS

Les gestionnaires doivent s'assurer que chaque parent est visible dans son organisme. Pour y arriver, ils peuvent par exemple :



S'assurer que les pères et les mères soient nommés dans la mission et les objectifs poursuivis par l'organisme.



S'assurer que l'environnement soit le moins genré possible afin que les pères comme les mères s'y sentent à l'aise.



Varier l'horaire des activités et des services afin que les pères puissent aussi y participer.



Inclure à leur programmation des activités qui rejoignent les intérêts de chacun des parents.



Choisir des affiches qui représentent des images positives de pères, de mères et de familles. Cela s'applique aussi aux revues disposées dans les salles d'attente.



Inclure des discussions sur les pratiques gagnantes pour intervenir auprès des deux parents lors des réunions d'équipe ou des supervisions cliniques.

MODIFIER, DÉVELOPPER OU ADAPTER DES OUTILS D'INTERVENTION

Les outils institutionnels tels les formulaires de cueillette de données et les dossiers constituent des balises qui orientent les actes et les pratiques des intervenants. Ceux-ci doivent donc rappeler l'importance des deux parents dans la vie de l'enfant et la nécessité d'inclure chacun des parents dans l'intervention. Par exemple :



Les formulaires, les grilles d'évaluation et les notes d'évolution

Ils doivent inclure un espace pour écrire les coordonnées de chaque parent. On devrait pouvoir y indiquer certaines informations sur chaque parent (ex : métier, disponibilités, besoins, ressources) ainsi que la présence de chaque parent aux rencontres ou aux activités et les informations qui leur ont été transmises.



Les dépliants

Des dépliants disponibles devraient illustrer l'importance des deux parents dans la vie de l'enfant et aborder des thèmes susceptibles d'intéresser et d'interpeller chacun des parents.

OUTILLER LES INTERVENANTS À INTERVENIR AUPRÈS DES DEUX PARENTS

Il est maintenant reconnu que l'intervention auprès des hommes comporte des enjeux propres, peu abordés au cours de la formation des intervenants des services de santé, sociaux et communautaires²⁰. Rendre accessibles des formations sur l'intervention auprès des hommes et des pères pour les intervenants favorise également l'intervention auprès des deux parents.

CONCLUSION

Ce cadre de pratique permet de dresser un portrait sommaire des pratiques probantes reconnues au niveau de l'intervention auprès des deux parents, qui favorisent le développement d'un sentiment de compétence chez ces derniers. Ce guide n'est pas à suivre à la lettre, mais servira plutôt à guider la réflexion au niveau individuel chez les intervenants et au niveau collectif au sein des équipes de travail, afin de déterminer lesquelles de ces pratiques s'adaptent facilement aux différents contextes de pratiques.

RÉFÉRENCES

1. GERVAIS, C., DE MONTIGNY, F., & BAKER, M. (2013). *Cahier du participant aux ateliers de l'Initiative Amis des pères au sein des familles*. Gatineau : UQO/CÉRIF.
2. LACHARITÉ, C., DE MONTIGNY, F., MIRON, J.-M., DEVAULT, A., LAROUCHE, H., & DESMET, S. (2005). *Les services offerts aux familles à risque ou en difficulté. Modèles conceptuels, stratégies d'action et réponses aux besoins des parents*. Trois-Rivières : GREDEF/UQTR.
3. DE MONTIGNY, F., DEVAULT, A., ESTE, D., FLEURANT, A., & NASCIMENTO, L. C. (2011). Nursing students' perceptions of their experiences with fathers during their family nursing clinical practicum. *Texto & Contexto - Enfermagem*, 20(4), 649–657.
4. DE MONTIGNY, F., LACHARITÉ, C., & AMYOT, É. (2006). The transition to fatherhood: the role of formal and informal support structures during the post-partum period. *Texto & Contexto - Enfermagem*, 15(4), 601–609.
5. DE MONTIGNY, F., & LACHARITÉ, C. (2008). Modeling parents and nurses' relationships. *Western Journal of Nursing Research*, 30(6), 743–758.
6. FRANK, T. J., KEOWN, L. J., & SANDERS, M. R. (2015). Enhancing father engagement and inter-parental teamwork in an evidence-based parenting intervention: A randomized-controlled trial of outcomes and processes. *Behavior Therapy*, 46, 749–763.
7. DULAC, G. (2007). Conditions de réussite et obstacles des interventions auprès des clientèles masculines. *Counseling et Spiritualité*, 26(1), 9–30.
8. LACHARITÉ, C. (2002). *L'empowerment*. Trois-Rivières : ÉduTic Mauricie.
9. JEAN, N., & MIRON, J.-M. (2002). *L'empowerment en CPE*. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
10. LEMAY, J.-F. (2016). *Cadre d'intervention sur le sentiment de compétence parentale*. Ste-Agathe-des-Monts : Cal-en-bourg.
11. GERVAIS, C. (2014). *Développement, implantation et évaluation d'une initiative de promotion et de soutien à l'engagement paternel*. Thèse doctorale. Université du Québec à Trois-Rivières.
12. FERLAND, L., & LACHARITÉ, C. (2004). *Intervenir auprès des pères... Préoccupations en enjeux*. St-Gabriel de Brandon : CLSC - CHSLD d'Autray.
13. GERVAIS, C., DE MONTIGNY, F., LACHARITÉ, C., & ST-ARNEAULT, K. (2015). Where fathers fit in Quebec's perinatal health care services system and what they need. *Psychology of Men & Masculinity, Advance online publication*, 1–11.
14. TREMBLAY, G., & L'HEUREUX, P. (2010). La genèse de la construction de l'identité masculine. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette, & J.-Y. Desgagnés (Eds.), *Regards sur les hommes et les masculinités* (pp. 91–123). Québec : Les presses de l'Université Laval.
15. TURCOTTE, G., & DUBEAU, D. (2014). Relais-Pères: Une approche novatrice de proximité pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité. *Guide de pratique*. Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
16. DUBEAU, D., DEVAULT, A., & DE MONTIGNY, F. (2012). La coparentalité : le défi d'un travail d'équipe pour les parents. In F. de Montigny, A. Devault, & C. Gervais (Eds.), *La naissance de la famille. Accompagner les parents et les enfants en période périnatale* (pp. 163–177). Montréal: Chenelière.
17. DUBEAU, D., & DEVAULT, A. (2009). La mère et le père, du parent au couple parental. Dans C. Lacharité & J.-P. Gagnier (Eds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (pp. 77–99). Montréal : Chenelière.
18. COHEN, R., & WEISSMAN, M. (1984). The parenting alliance. In *Parenthood: A psychological perspective* (pp. 33–49). New York : Guilford Press.
19. Centre de ressources Meilleur départ. (2012). *Étape par étape : Engagement des pères dans les programmes pour les familles*. Toronto : Centre de ressources Meilleur départ.
20. DE MONTIGNY, F., DEVAULT, A., LACHARITÉ, C., QUÉNIART, A., DUBEAU, D., MIRON, J.-M., ... BÉLANGER, J.-M., LOZIER, J.-M. (2009). L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 15(1), 102–119.